

Arrêté 2024-AG-020 portant recevabilité des listes de candidatures pour les élections des représentants des personnels et des usagers au Conseil d'Administration de l'Université de Mayotte
Scrutin du 8 novembre au 9 novembre 2024

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'État ;

Vu le Décret n° 2023-1356 du 29 décembre 2023 relatif à la transformation du centre universitaire de formation et de recherche de Mayotte en établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel ;

Vu les statuts de l'Université de Mayotte approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Mayotte en sa séance du 06 juin 2024 ;

Vu l'arrêté n° 2024-AG-015 du 9 octobre 2024 portant organisation des élections des représentants des personnels et des usagers au Conseil d'Administration (CA) de l'Université de Mayotte ;

Vu l'ensemble des candidatures déposées dans le cadre du scrutin ;

Le Président de l'Université de Mayotte

Arrête

Article 1^{er}. Listes de candidatures recevables

Dans le cadre des élections susvisées, des représentants des personnels et des usagers au Conseil d'Administration de l'Université de Mayotte, sont déclarées recevables les candidatures suivantes :

- **Collège A. Professeurs des universités et personnels assimilés**

Liste	Université plurielle
Candidats	1. SUCRE Elliott 2. WHARTON Sylvie

- **Collège B. Autres enseignants-chercheurs et personnels assimilés**

Liste	Unité et transparence pour l'UMAY
Candidats	<ol style="list-style-type: none"> DUBOIS Marc MEGEVAND Laura

Liste	Ensemble, bâtissons l'Université de Mayotte
Candidats	<ol style="list-style-type: none"> M'SAIDIE Thomas DINH Mai-Lan

- **Collège C. Autres personnels enseignants et autres personnels rattachés à l'établissement pour leurs activités de recherche ne relevant pas des catégories précédentes**

Liste	Unité et Transparence pour l'Umay
Candidats	<ol style="list-style-type: none"> WALTER Raymond TESSON Marine

Liste	(ADUT) « Avenir et développement de l'université pour tous »
Candidats	<ol style="list-style-type: none"> ROSE Jean-Louis DI-BETTA Myriam

- **Collège BIATSS. Représentants des personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé**

Liste	Unité, transparence pour l'UMAY
Candidats	<ol style="list-style-type: none"> GOASDUFF Carole ABDOULAHY Ridjal

Liste	Narké Voimoja
Candidats	<ol style="list-style-type: none"> SOUFFOU Aktoibi CHAKA Anfoua

Liste	Croire Avenir
Candidats	<ol style="list-style-type: none"> AFONSO RAMOS Cynthia LAMURE TARDIEU François-Xavier

- **Collèges Usagers**

Liste	Emergence étudiante
Candidats	1. AHMED Nadijb 2. SIMBA Sawsane 3. ANLI Ihiwane-Ben 4. KARANI Rastani Cyel.

Liste	Ensemble pour agir « niya moja oudza lou-lou »
Candidats	1. ATTOUMANI Nousra 2. CHAMSIDDINE ABDOU Bendji 3. ABDOU Chaïma 4. ZAIDOU Ibrahim

Liste	Union étudiante
Candidats	1. SAID Djasmine 2. ROUSSEAU Ambroise 3. SOIDIKI HALADI Moinaïdi 4. SOULAIMANA Assiandou

Article 2 : Publicité et exécution

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage dans les locaux de l'Université de Mayotte. Le présent arrêté sera également publié au recueil des Actes Administratifs de l'Université de Mayotte.

Fait à Dembény, le 4 novembre 2024

Le Président de l'Université de Mayotte



Abal-Kassim CHEIK AHAMED